



Institut de Formation des Thérapies Brèves

Hypnose, PNL, NCMO (Mouvements oculaires) Coaching

BULLETIN – CONTRAT D'INSCRIPTION

À retourner par courrier ou par mail à IFTB accompagné du règlement.

IFTB Francois Incandela

13 Rue Sainte M^ême 28000 Chartres

0679174753

contact@iftb.fr

www.iftb.fr

Bulletin

d'inscription à la formation aux Thérapies Brèves de :

Chartres (28)

Reims (51)

Dignes les bains (04)

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal / Ville : /

Date de naissance :

Tél. fixe :Tél. Mobile:

Email:



Tarifs

Je m'inscris au cours : **Module Bases**

450 € prix normal 380 € Tarif réduit*

Précisez la date que vous choisissez

Je m'inscris au cours : **Module Praticien**

450 € prix normal 380 € Tarif réduit*

Précisez la date que vous choisissez

Je m'inscris au cours : **Module Expert**

450 € prix normal 380 € Tarif réduit*

Précisez la date que vous choisissez

Je m'inscris au **cursus complet. Les Trois Modules Bases, Praticien, Expert :**

Précisez les dates que vous choisissez

Tarif cursus complet.: 1250 € Chèque à l'ordre de Francois Incandela

Tarif. Réduit* cursus complet : 1100 € Chèque à l'ordre de Francois Incandela

- **Tarif Réduit : Anciens élèves ou clients du Cabinet, En quête d'emploi ou étudiants.**

Je verse ce jour un acompte de 100 € L'acompte est obligatoire pour réserver la formation, soit sur le site via Paypal soit par chèque à l'ordre de francois Incandela



Institut de Formation des Thérapies Brèves

Ne sont retenues que les inscriptions accompagnées de leur règlement complet.

Désistement (par écrit) : 1 mois avant début de formation : remboursement des frais moins l'acompte de 100€ (frais de dossier); moins d'un mois avant début de formation: aucun remboursement.

Les frais de transport, de restauration et d'hébergement sont à la charge des stagiaires.

L'IFTB. se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation pour des raisons pédagogiques ou techniques.

Facture et/ou une attestation fournies à la demande en fin de formation sur demande.

Toute inscription entraîne la connaissance et l'acceptation intégrale des présentes conditions générales. Toute formation commencée est due en totalité.

Je souhaite régler ma formation (à l'ordre de Francois Incandela)

- En un seul chèque**
- En 3 mensualités pour un module**
- En 9 mensualités pour les trois modules**

par chèques joints au contrat d'inscription dont le premier chèque constitue l'acompte de 100€

Je déclare avoir pris connaissances et accepter les informations par l'IFTB. et de ses formations. Durée, nature et objet des activités proposées par l'IFTB Techniques, méthodologie et conditions pédagogiques - Certification des connaissances acquises lors de la formation choisie - Modalités de paiement et condition financières lors de la rupture du contrat d'inscription ou d'abandon.

À Le Signature

(précédée des mentions « lu et approuvé »)



Conditions Particulières Formations Professionnalisante

Les tarifs indiqués comprennent la formation dispensée, le matériel pédagogique (classeur et fiches de formation), la sonorisation des cours pour le confort d'écoute de chacun, les pauses et collations durant la période de formation.

Les tarifs indiqués sont TTC pour les particuliers et ne comprennent pas les frais de transport, d'hébergement et de restauration.

Ces conditions peuvent évoluer sans préavis et ne sont pas rétroactives.

- Particuliers : adressez-nous le bulletin d'inscription à la formation que vous avez choisi, accompagné de son règlement complet (il ne sera mis à encaissement qu'à partir de la première session).

Une semaine avant le début de la formation, vous recevrez votre Convocation de Formation ainsi que les renseignements pratiques utiles : lieu exact, horaires, etc.

Déclaration de Participation

Je déclare savoir que la formation n'est pas une thérapie et ne peut être considérée comme telle. Je reconnais aux formateurs le choix entier de la manière dont seront dispensés les cours.

Je déclare avoir parfaitement conscience qu'il s'agit d'une formation professionnelle dont l'objet n'a aucun rapport avec un traitement médical et n'a pas pure vocation à s'y substituer.

Cette formation n'a pas valeur de diplôme reconnu par l'état et ne délivre aucun titre permettant d'exercer le métier de psychothérapeute ou de psychologue. Je reconnais que les Certifications et les Diplômes ne pourront m'être accordés que sur démonstration de mes compétences techniques. J'ai bien compris qu'en cas de difficultés d'apprentissage, le ou les formateurs

pourront m'inviter à m'inscrire à nouveau et gratuitement aux niveaux de formation que j'aurais déjà suivis, afin de parfaire ma formation et atteindre ainsi le niveau requis pour les Certification et Diplômes visés.

Je déclare ne pas souffrir, à ma connaissance, d'incapacité ou de maladie, qui pourraient m'empêcher de suivre correctement la formation.

Ces formations sont interdites à toute personne présentant un trouble psychotique, diagnostiqué ou non. IFTB ne saurait être tenu responsable d'un trouble dû à une fragilité psychologique intervenant pendant ou après une formation. Si le stagiaire pense être sujet à une maladie ou à un trouble qui pourrait le gêner, il doit prévenir l'organisme de formation au moment de l'inscription afin de prendre l'avis d'un formateur.

Je déclare savoir que je pourrais être renvoyé de toute ou partie de la formation organisée par IFTB, sans aucun droit au remboursement, si je venais à perturber la formation ou à manquer de respect envers le ou les formateurs et/ou envers mes co-stagiaires, ainsi que pour toute raison pédagogique, dont le ou les formateurs sont seuls juges.

Conditions de Participations

Article 1 : Object du contrat:

Ce contrat est conclu entre IFTB, Et le stagiaire participant

Dispositions financières:

Les tarifs sont exposés dans un document annexe à ce contrat. Le signataire doit joindre à ce contrat un acompte représentant 100 € du montant total de la formation choisie pour enregistrer sa participation.

Le signataire dispose ensuite d'un délai de rétractation de 10 jours, à l'issu de ce délai l'acompte sera dû .

Le règlement peut être effectué par chèque. Le stagiaire peut échelonner son règlement, sans frais, sur une période allant jusqu'à 9 mensualités.

Le tarif de la formation ne comprend ni l'hébergement ni les repas, qui sont à la

charge du stagiaire.

Toute participation à une formation offre la possibilité pour les participants de se réinscrire gratuitement aux mêmes formations sans aucune limite de temps, en fonction des places disponibles. (Offre réservée aux formations professionnelles et non valable pour les stages et coaching individuels)

Article 3 : Inexécution totale ou partielle de la convention du fait de l'organisme :

En cas d'inexécution partielle ou totale de l'action de formation, du fait de l'organisme, les sommes indûment perçues seront remboursées (article L. 6354-1 du code du travail)

L'organisme se réserve le droit d'annuler une formation, pour raison pédagogique, ou à cause d'un nombre de participants trop peu élevé. Dans ce cas les sommes versées seront intégralement remboursées.

Article 4 : Inexécution totale ou partielle de la convention du fait du stagiaire :

En cas d'abandon par le stagiaire pour un motif de force majeure dûment reconnu, seules les prestations effectivement dispensées sont dues, au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

Si il ne s'agit pas d'un cas de force majeure dûment reconnu, une formation (ou un stage) commencée est due en totalité et ne peut être remboursée.

Je déclare avoir pris connaissance et accepter les informations fournies dans la documentation et le contrat de formation de l'IFTB. Toutes ces informations dont j'ai pris connaissance et que j'accepte ont valeur de clauses au contrat d'inscription et de formation :

- Durée, nature et objet des actions de formation
- Techniques, méthodologie et conditions pédagogiques
- Certification des connaissances de la formation choisie
- Modalités de paiement et conditions financières prévues en cas de cessation anticipée de la formation.